

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Collectivité de BOURRON-MARLOTTE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21770048300019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE FONTAINEBLEAU

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : 20300 COMMUNE DE BOURRON-MARLOTTE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	31
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	32
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	33
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	36
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	37
D2 - Arrêté et signatures	38

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les

autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant instituée la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
77048Collectivité de BOURRON-MARLOTTE
20300 COMMUNE DE BOURRON-MARLOTTE

Affiché le

BP
2022Berser
Levrault

ID : 077-217700483-20220401-C2022_22_BP2022-BF

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 839
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	144
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 667 992,00	0,00	559,17	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	817,12	0,00
2	Produit des impositions directes/population	544,48	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	914,93	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	321,68	0,00
5	Encours de dette/population	627,18	0,00
6	DGF/population	72,56	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	60,19 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	97,88 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	35,16 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	68,55 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 112 217,20	2 597 488,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 618 844,20
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		3 112 217,20	3 216 332,20

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 030 063,00	2 390 886,98
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	130 030,00	72 120,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 302 913,98	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 463 006,98	2 463 006,98
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		5 575 224,18	5 679 339,18

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	630 925,00	0,00	708 990,00	708 990,00	708 990,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 382 650,00	0,00	1 396 200,00	1 396 200,00	1 396 200,00
014	Atténuations de produits	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
65	Autres charges de gestion courante	135 510,00	0,00	130 760,00	130 760,00	130 760,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 194 085,00	0,00	2 280 950,00	2 280 950,00	2 280 950,00
66	Charges financières	34 500,00	0,00	28 500,00	28 500,00	28 500,00
67	Charges exceptionnelles	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		840,00	840,00	840,00
022	Dépenses imprévues	10 057,25		7 802,20	7 802,20	7 802,20
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 240 342,25	0,00	2 319 792,20	2 319 792,20	2 319 792,20
023	Virement à la section d'investissement (5)	502 916,00		785 000,00	785 000,00	785 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	6 400,00		7 425,00	7 425,00	7 425,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		509 316,00		792 425,00	792 425,00	792 425,00
TOTAL		2 749 658,25	0,00	3 112 217,20	3 112 217,20	3 112 217,20

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 112 217,20

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	78 600,00	0,00	68 500,00	68 500,00	68 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	154 400,00	0,00	178 300,00	178 300,00	178 300,00
73	Impôts et taxes	1 840 792,00	0,00	1 917 803,00	1 917 803,00	1 917 803,00
74	Dotations et participations	301 166,00	0,00	300 670,00	300 670,00	300 670,00
75	Autres produits de gestion courante	27 200,00	0,00	28 100,00	28 100,00	28 100,00
Total des recettes de gestion courante		2 402 158,00	0,00	2 493 373,00	2 493 373,00	2 493 373,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	104 115,00	104 115,00	104 115,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 412 158,00	0,00	2 597 488,00	2 597 488,00	2 597 488,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 412 158,00	0,00	2 597 488,00	2 597 488,00	2 597 488,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

618 844,20

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 216 332,20

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	792 425,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.



(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 275,00	0,00	8 490,00	8 490,00	8 490,00
204	Subventions d'équipement versées	8 800,00	0,00	25 280,00	25 280,00	25 280,00
21	Immobilisations corporelles	419 081,00	130 030,00	659 440,00	659 440,00	789 470,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 830,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	445 986,00	130 030,00	783 210,00	783 210,00	913 240,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	233 500,00	0,00	222 750,00	222 750,00	222 750,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	10 200,00		8 745,00	8 745,00	8 745,00
	Total des dépenses financières	265 250,00	0,00	231 495,00	231 495,00	231 495,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	711 236,00	130 030,00	1 014 705,00	1 014 705,00	1 144 735,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 499,00		1 015 358,00	1 015 358,00	1 015 358,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 499,00		1 015 358,00	1 015 358,00	1 015 358,00
	TOTAL	712 735,00	130 030,00	2 030 063,00	2 030 063,00	2 160 093,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

302 913,98

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 463 006,98

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	142 120,00	72 120,00	180 080,00	180 080,00	252 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	142 120,00	72 120,00	180 080,00	180 080,00	252 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	104 000,00	0,00	42 200,00	42 200,00	42 200,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	453 700,87	0,00	360 823,98	360 823,98	360 823,98
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	557 700,87	0,00	403 023,98	403 023,98	403 023,98
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	699 820,87	72 120,00	583 103,98	583 103,98	655 223,98
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	502 916,00		785 000,00	785 000,00	785 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 400,00		7 425,00	7 425,00	7 425,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 499,00		1 015 358,00	1 015 358,00	1 015 358,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	510 815,00		1 807 783,00	1 807 783,00	1 807 783,00
	TOTAL	1 210 635,87	72 120,00	2 390 886,98	2 390 886,98	2 463 006,98

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 463 006,98
---	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	792 425,00
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	708 990,00		708 990,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 396 200,00		1 396 200,00
014	Atténuations de produits	45 000,00		45 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	130 760,00		130 760,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	28 500,00	0,00	28 500,00
67	Charges exceptionnelles	1 700,00	0,00	1 700,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	840,00	7 425,00	8 265,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	7 802,20		7 802,20
023	Virement à la section d'investissement		785 000,00	785 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 319 792,20	792 425,00	3 112 217,20

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 112 217,20
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	222 750,00	0,00	222 750,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	8 490,00	0,00	8 490,00
204	Subventions d'équipement versées	25 280,00	0,00	25 280,00
21	Immobilisations corporelles (6)	789 470,00	1 015 358,00	1 804 828,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	90 000,00	0,00	90 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	8 745,00		8 745,00
Dépenses d'investissement – Total		1 144 735,00	1 015 358,00	2 160 093,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	302 913,98
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 463 006,98
---	---------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	68 500,00		68 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	178 300,00		178 300,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 917 803,00		1 917 803,00
74	Dotations et participations	300 670,00		300 670,00
75	Autres produits de gestion courante	28 100,00	0,00	28 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	104 115,00	0,00	104 115,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 597 488,00	0,00	2 597 488,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	618 844,20
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 216 332,20
--	---------------------

=

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	42 200,00	1 015 358,00	1 057 558,00
13	Subventions d'investissement	252 200,00	0,00	252 200,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		7 425,00	7 425,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		785 000,00	785 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		294 400,00	1 807 783,00	2 102 183,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	360 823,98
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 463 006,98
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

ID : 077-217700483-20220401-C2022_22_BP2022-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	630 925,00	708 990,00	708 990,00
6042	Achats prestat ^o services (hors terrains)	1 000,00	7 100,00	7 100,00
60611	Eau et assainissement	16 000,00	14 000,00	14 000,00
60812	Energie - Electricité	95 000,00	127 600,00	127 600,00
60621	Combustibles	100,00	150,00	150,00
60622	Carburants	10 200,00	11 800,00	11 800,00
60623	Alimentation	5 350,00	6 750,00	6 750,00
60624	Produits de traitement	1 850,00	1 500,00	1 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	12 000,00	12 800,00	12 800,00
60831	Fournitures d'entretien	7 300,00	7 600,00	7 600,00
60832	Fournitures de petit équipement	4 650,00	6 100,00	6 100,00
60833	Fournitures de voirie	6 000,00	5 000,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	4 160,00	4 200,00	4 200,00
6064	Fournitures administratives	5 460,00	5 700,00	5 700,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	900,00	1 400,00	1 400,00
6067	Fournitures scolaires	9 450,00	10 050,00	10 050,00
6068	Autres matières et fournitures	6 220,00	6 620,00	6 620,00
611	Contrats de prestations de services	141 690,00	149 730,00	149 730,00
6132	Locations immobilières	1 800,00	1 600,00	1 600,00
6135	Locations mobilières	12 670,00	14 860,00	14 860,00
61521	Entretien terrains	9 700,00	11 900,00	11 900,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	26 000,00	19 970,00	19 970,00
615231	Entretien, réparations voiries	90 630,00	75 430,00	75 430,00
61551	Entretien matériel roulant	11 400,00	6 400,00	6 400,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	5 550,00	5 550,00
6156	Maintenance	42 170,00	41 440,00	41 440,00
6161	Multirisques	18 650,00	18 000,00	18 000,00
6168	Autres primes d'assurance	22 800,00	22 050,00	22 050,00
6182	Documentation générale et technique	850,00	660,00	660,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 810,00	2 920,00	2 920,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	100,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	710,00	710,00
6226	Honoraires	4 820,00	9 750,00	9 750,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	7 700,00	7 700,00
6228	Divers	415,00	450,00	450,00
6231	Annonces et insertions	500,00	1 100,00	1 100,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 400,00	36 740,00	36 740,00
6238	Divers	8 150,00	10 150,00	10 150,00
6241	Transports de biens	0,00	1 400,00	1 400,00
6247	Transports collectifs	1 800,00	4 880,00	4 880,00
6251	Voyages et déplacements	150,00	200,00	200,00
6257	Réceptions	1 850,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 200,00	7 000,00	7 000,00
6262	Frais de télécommunications	10 650,00	10 810,00	10 810,00
627	Services bancaires et assimilés	2 900,00	2 900,00	2 900,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 170,00	1 170,00	1 170,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	150,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	6 000,00	6 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	1 860,00	2 000,00	2 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	600,00	300,00	300,00
6288	Autres services extérieurs	100,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	4 200,00	4 300,00	4 300,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	350,00	300,00	300,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	250,00	250,00	250,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 382 650,00	1 396 200,00	1 396 200,00
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	9 000,00	9 000,00
6331	Versement mobilité	12 200,00	12 000,00	12 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 800,00	3 700,00	3 700,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 350,00	12 000,00	12 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 300,00	2 200,00	2 200,00
6411	Personnel titulaire	775 000,00	890 000,00	890 000,00
6413	Personnel non titulaire	160 000,00	55 000,00	55 000,00
6415	Indemnité inflation	0,00	2 400,00	2 400,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	140 000,00	130 000,00	130 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	205 000,00	215 000,00	215 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 000,00	4 000,00	4 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	46 800,00	50 000,00	50 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	500,00	500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	7 000,00	7 000,00	7 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	3 300,00	3 300,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 600,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	100,00	100,00	100,00
014	Atténuations de produits	45 000,00	45 000,00	45 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	45 000,00	45 000,00	45 000,00
65	Autres charges de gestion courante	135 610,00	130 760,00	130 760,00
6518	Autres	0,00	500,00	500,00
6531	Indemnités	69 400,00	70 000,00	70 000,00
6532	Frais de mission	150,00	300,00	300,00
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	3 100,00	3 100,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6535	Formation	700,00	700,00	700,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 050,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	300,00	0,00	0,00
65541	Contrib. fonds compens. ch. territoriales	4 000,00	4 000,00	4 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	19 000,00	20 000,00	20 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	24 900,00	27 150,00	27 150,00
658822	Aides	5 000,00	0,00	0,00
65888	Autres	10,00	10,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 194 085,00	2 280 950,00	2 280 950,00
66	Charges financières (b)	34 500,00	28 500,00	28 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	34 500,00	28 500,00	28 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	200,00	200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	840,00	840,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	840,00	840,00
022	Dépenses imprévues (e)	10 057,25	7 802,20	7 802,20
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		2 240 342,25	2 319 792,20	2 319 792,20
023	Virement à la section d'investissement	502 916,00	785 000,00	785 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	6 400,00	7 425,00	7 425,00
6811	Dot. amort. et prov. immos incorporelles	6 400,00	7 425,00	7 425,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		509 316,00	792 425,00	792 425,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		509 316,00	792 425,00	792 425,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 749 658,25	3 112 217,20	3 112 217,20

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 112 217,20
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	78 600,00	68 500,00	68 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	78 600,00	68 500,00	68 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	154 400,00	178 300,00	178 300,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	3 420,00	3 700,00	3 700,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	19 900,00	19 900,00	19 900,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 000,00	500,00	500,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	5 600,00	5 600,00
7066	Redevances services à caractère social	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	101 000,00	120 000,00	120 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 080,00	600,00	600,00
73	Impôts et taxes	1 840 792,00	1 917 803,00	1 917 803,00
73111	Impôts directs locaux	1 465 287,00	1 545 774,00	1 545 774,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	5 300,00	5 300,00
73211	Attribution de compensation	200 905,00	183 029,00	183 029,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	100 900,00	110 000,00	110 000,00
7336	Droits de place	3 700,00	3 700,00	3 700,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	70 000,00	70 000,00	70 000,00
74	Dotations et participations	301 166,00	300 670,00	300 670,00
7411	Dotation forfaitaire	165 000,00	165 000,00	165 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	41 091,00	41 000,00	41 000,00
744	FCTVA	25 300,00	15 000,00	15 000,00
7472	Participat° Régions	0,00	200,00	200,00
7473	Participat° Départements	250,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	32 500,00	41 500,00	41 500,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	1 000,00	1 000,00	1 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	36 025,00	36 970,00	36 970,00
75	Autres produits de gestion courante	27 200,00	28 100,00	28 100,00
752	Revenus des immeubles	23 000,00	26 100,00	26 100,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	4 200,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		2 402 158,00	2 493 373,00	2 493 373,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	104 115,00	104 115,00
7713	Libéralités reçues	10 000,00	104 115,00	104 115,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 412 158,00	2 597 488,00	2 597 488,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 412 158,00	2 597 488,00	2 597 488,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	618 844,20
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 216 332,20
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.



- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	15 275,00	8 490,00	8 490,00
2051	Concessions, droits similaires	15 275,00	8 490,00	8 490,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	8 800,00	25 280,00	25 280,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	8 800,00	25 280,00	25 280,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	419 081,00	659 440,00	659 440,00
2112	Terrains de voirie	1,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 550,00	2 060,00	2 060,00
2128	Autres agencements et aménagements	35 500,00	24 000,00	24 000,00
21311	Hôtel de ville	5 300,00	5 000,00	5 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	12 610,00	12 610,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	17 300,00	17 300,00
21318	Autres bâtiments publics	77 600,00	249 510,00	249 510,00
2152	Installations de voirie	93 280,00	165 250,00	165 250,00
21538	Autres réseaux	0,00	25 150,00	25 150,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	121 300,00	77 070,00	77 070,00
21571	Matériel roulant	0,00	21 000,00	21 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 420,00	2 600,00	2 600,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	16 270,00	16 270,00
2161	Oeuvres et objets d'art	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2182	Matériel de transport	56 010,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 870,00	2 130,00	2 130,00
2184	Mobilier	1 400,00	15 050,00	15 050,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 850,00	23 440,00	23 440,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 830,00	90 000,00	90 000,00
2313	Constructions	1 170,00	90 000,00	90 000,00
2316	Restauration collections, œuvres d'art	1 660,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		445 986,00	783 210,00	783 210,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	550,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	550,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	21 000,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	21 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	233 500,00	222 750,00	222 750,00
1641	Emprunts en euros	233 500,00	222 750,00	222 750,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 200,00	8 745,00	8 745,00
Total des dépenses financières		265 250,00	231 495,00	231 495,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		711 236,00	1 014 705,00	1 014 705,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 499,00	1 015 358,00	1 015 358,00
2111	Terrains nus	0,00	98,00	98,00
2112	Terrains de voirie	1 499,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	65 000,00	65 000,00
2138	Autres constructions	0,00	910 000,00	910 000,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	31 500,00	31 500,00
2182	Matériel de transport	0,00	1 500,00	1 500,00
2184	Mobilier	0,00	5 830,00	5 830,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 430,00	1 430,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 499,00	1 015 358,00	1 015 358,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		712 735,00	2 030 063,00	2 030 063,00

RESTES A REALISER N-1 (11)

130 030,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		302 913,98
			=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 463 006,98

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	142 120,00	180 080,00	180 080,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	31 200,00	1 600,00	1 600,00
1322	Subv. non transf. Régions	18 490,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	11 230,00	0,00	0,00
13246	Attrib. de compensation d'investissement	15 000,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	45 700,00	63 480,00	63 480,00
1342	Amendes de police non transférable	20 500,00	3 000,00	3 000,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	112 000,00	112 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		142 120,00	180 080,00	180 080,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	557 700,87	403 023,98	403 023,98
10222	FCTVA	104 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	42 200,00	42 200,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	453 700,87	360 823,98	360 823,98
138	Autres subvent ^o invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		557 700,87	403 023,98	403 023,98
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		699 820,87	583 103,98	583 103,98
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	502 916,00	785 000,00	785 000,00
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	6 400,00	7 425,00	7 425,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00	1 025,00	1 025,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	6 400,00	6 400,00	6 400,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		509 316,00	792 425,00	792 425,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 499,00	1 015 358,00	1 015 358,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	1 015 358,00	1 015 358,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 499,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		510 815,00	1 807 783,00	1 807 783,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 210 635,87	2 390 886,98	2 390 886,98

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	72 120,00
-----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 463 006,98
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV - ANNEXES

IV
A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 485 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 485 000,00									
5043213	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/02/2014	14/04/2014	01/07/2014	100 000,00	F			2,250	1,937	T	C		A-1
8520007	S.A CAISSE D EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	10/02/2009	16/02/2009	25/03/2009	910 000,00	F			4,390	4,390	M	C		A-1
8585501	S.A CAISSE D EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	27/11/2009	01/12/2009	25/03/2010	134 000,00	F			3,810	3,810	T	C		A-1
8987719	S.A CAISSE D EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	24/01/2012	02/03/2012	25/04/2013	275 000,00	F			5,080	5,080	A	C		A-1
9447563	S.A CAISSE D EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	25/09/2014	15/10/2014	05/01/2015	150 000,00	F			2,400	2,423	T	C		A-1
9718191	S.A CAISSE D EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	31/03/2016	08/04/2016	25/06/2016	300 000,00	F			1,840	1,856	T	C		A-1
9817396	S.A CAISSE D EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	18/10/2016	22/10/2016	15/02/2017	430 000,00	F			0,970	0,968	T	X Echéance constante		A-1
9913346	S.A CAISSE D EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	21/03/2017	01/04/2017	15/05/2018	300 000,00	F			1,780	1,778	A	X Echéance constante		A-1
A7509H56	S.A CAISSE D EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	02/07/2009	06/07/2009	05/10/2009	618 000,00	V			3,530	2,878	T	C		A-1
MON234943EUR0243909	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	22/10/2005	28/10/2005	01/05/2006	268 000,00	F			3,490	3,490	A	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
1		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000	0,000	X	XX	O	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le

ID : 077-217700483-20220401-C2022_22_BP2022-BF

Berser
Levrault

Nature (Four chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)																
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N														
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel																		
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00																						
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00																						
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00																						
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00																						
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00																						
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00																						
1681 Autres emprunts (total)					0,00																						
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00																						
1687 Autres dettes (total)					0,00																						
Total général					3 485 000,00																						

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 318 106,89					221 750,32	27 331,95	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 318 106,89					221 750,32	27 331,95	0,00
5043213		0,00	A-1	62 500,00	12,25	F	1,937	1 937	5 000,00	1 123,89	0,00
8520007		0,00	A-1	131 443,76	2,08	F	4,390	4 390	60 666,72	4 548,74	0,00
8585501		0,00	A-1	26 800,16	2,92	F	3,810	3 810	8 933,32	893,45	0,00
8987719		0,00	A-1	110 000,03	5,25	F	5,080	5 080	18 333,33	5 588,00	0,00
9447563		0,00	A-1	80 000,00	7,75	F	2,423	2 423	10 000,00	1 830,00	0,00
9718191		0,00	A-1	185 000,00	9,17	F	1,856	1 856	20 000,00	3 266,00	0,00
9817396		0,00	A-1	293 551,20	9,83	F	0,968	0 968	28 091,94	2 745,46	0,00
9913346		0,00	A-1	248 156,91	15,33	F	1,778	1 778	13 542,62	4 417,19	0,00
A7509H66		0,00	A-1	113 300,00	2,50	V	2,878	2 878	41 200,00	567,54	0,00
MON234943EUR0243909		0,00	A-1	67 354,83	3,00	F	3,490	3 490	15 982,39	2 350,88	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le

ID : 077-217700483-20220401-C2022_22_BP2022-BF

Berser
Levrault

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt			Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)				
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital						
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		1 318 106,89						221 750,32	27 331,95	0,00	0,00	0,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 318 106,89	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022



Affiché le

ID : 077-217700483-20220401-C2022_22_BP2022-BF

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		231 495,00	231 495,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		222 750,00	222 750,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	222 750,00	222 750,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		8 745,00	8 745,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	8 745,00	8 745,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	231 495,00	130 030,00	302 913,98	664 438,98

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		834 625,00	III 834 625,00
Ressources propres externes de l'année (a)		42 200,00	42 200,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	42 200,00	42 200,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		792 425,00	792 425,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	1 025,00	1 025,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	6 400,00	6 400,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	785 000,00	785 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	834 625,00	72 120,00	0,00	360 823,98	1 267 568,98

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 664 438,98
Ressources propres disponibles	IV 1 267 568,98
Solde	V = IV - II (6) 603 130,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	265 846,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	265 846,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 597 488,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	10,23

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	2020/001	Musique	ACCORDS	Association	2 500,00
6574	2020/016	Jardinage	LES JARDINS FAMILIAUX DU CLOS	Association	250,00
6574	2020/012	Scolaire	DELEG DEPT E N DELEG F BLEAU	Autre personne de droit privé	50,00
6574	2020/023	Formation Musicale	REVEIL DE BOURRON MARLOTTE	Association	1 000,00
6574	2020/008	Téléthon	AMIT	Association	250,00
6574	2020/026	Sport	TENNIS CLUB DE BOURRON MARLOTTE	Association	1 600,00
6574	2020/015	Sport	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	1 600,00
6574	2020/013	Sport	OLYMPIQUE DU LOING	Association	4 000,00
6574	2020/019	Sport	KARATE CLUB	Association	1 200,00
6574	2019/022	Artistique Dessin	L'ATELIER	Association	200,00
6574	2020/017	Sport	JUDO	Association	1 000,00
6574	2020/002	Oeuvres Sociales	AMICALE DES POMPIERS DE BOURRON MARLOTTE	Association	500,00
6574	2020/004	Patrimoine	AMIS DE LA FORET	Association	50,00
6574	2021/01	sport	BOURRON MARLOTTE BASKETBALL	Association	100,00
6574	2020/014	Ecologie	GENE	Association	50,00
6574	2021/02	sport	HAND BALL CLUB DU LOING	Association	1 500,00
6574	2020/010	Chorale	AU COEUR DES VOIX ASS	Association	300,00
6574	2020/011	Assistants Maternelles	LA COUR DE RECRE	Association	200,00
6574	2020/020	Lecture de comtes	LES MOTS ET BULLES	Association	250,00
6574	2020/022	Education	LES PETITS CARTABLES	Association	1 000,00
6574	2020/027	Coopérative école Maternelle	OCCE 77 1010 MAT BOURRON	Etat	1 500,00
6574	2019/030	Coopérative école Élémentaire	OCCE 77 2028 EC JULES RENARD	Etat	2 800,00
6574	2020/006	Patrimoine	LES AMIS DU CHATEAU DE BOURRON	Association	400,00
6574	2020/018	Promotion Solidarité Handicap	JUMBO RUN DES GATINES	Association	250,00
6574	2021/031	CULTURE	SPECTACLES CHEZ MOI	Association	1 500,00
6574	2020/007	Art & Culture	LES AMIS DU MUSEE DE LA MAIRIE DE BOURRON-MARLOTTE	Association	400,00
6574	2022/01	LOISIRS	PASSE O MOBILE	Association	200,00
6574	2020/025	Théâtre	THEOREMA	Association	300,00
6574	2020/003	Art & Culture	LES AMIS DE BOURRON MARLOTTE	Association	500,00
6574	2020/024	Pluri-activité	LE RUCHER	Association	600,00
6574	2020/009	Club du 3ème âge	CLUB DE L AMITIE	Association	550,00
6574	2020/005	Concerts	AMIS DE L ORGUE	Association	550,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint administratif	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	3,00	15,00	14,40	0,62	15,02
Adjoint technique	C	6,00	3,00	9,00	8,40	0,00	8,40
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de restauration	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,62	0,62
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,84	2,84
ATSEM	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,84	0,84
ATSEM principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	1,00	5,00	4,80	0,00	4,80
Adjoint d'animation	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le

ID : 077-217700483-20220401-C2022_22_BP2022-BF

Berser
Levrault

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		28,00	4,00	32,00	31,20	1,46	32,66

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le



ID : 077-217700483-20220401-C2022_22_BP2022-BF

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATSEM	C	MS		0,00	A	A
Agent de restauration	C	TECH		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pluriannuelle fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le



ID : 077-217700483-20220401-C2022_22_BP2022-BF

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****C3.1****C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	4 193 000,00	5,19	39,19	0,00	1 643 237,00	5,19
TFPNB	49 138,00	0,08	49,02	0,00	24 087,00	0,07
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	4 242 138,00	5,13			1 667 324,00	5,12

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2022

Présenté par Le Maire, Vitor VALENTE (1),

A Bourron-Marlotte, le 01/04/2022

Le Maire, Vitor VALENTE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Bourron-Marlotte, le 01/04/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),



Alain BALOUZAT	
Alain BUIRON	
Catherine HAMEL	
Chantal PAYAN	
Christelle CERCEAU	
Christophe COLAS	
Custodio DE FARIA CASTRO	
Dominique GREMY	
Georges DA SILVA	
Guillaume CAPOIS	
Jean BREGERE-MAILLET	
Jean-Charles GANDON	
Karine SCHAPPACHER	
Laurence LAVAUZELLE	
Lionel BOUILLETTE	
Marie-Claude BRUDER-CAUQUIL	
Myriam LOTT	
Nathalie DUWEZ	
Stéphane HAGARD	
Stéphanie PACTON	
Véronique MOURICHON	

Envoyé en préfecture le 05/04/2022
Reçu en préfecture le 05/04/2022
Affiché le Berger
Levrault
D2
ID : 077-217700483-20220401-C2022_22_BP2022-BF

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Yves PETIT 

Certifié exécutoire par Le Maire, Vitor VALENTE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/04/2022, et de la publication le 05/04/2022

A Bourron-Marlotte, le 05/04/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

